

Pacitel - La solution anti-démarchage téléphonique ou pas ?

Posté par: tutoriauxpc

Publié le : 26/09/2011 17:45

Frédéric Lefebvre, le secrétaire d'État chargé du Tourisme et de la Consommation nous a annoncé il y a quelques jours le lancement officiel du site Internet Pacitel.fr une sorte de liste rouge, mais pour le démarchage téléphonique.

Sur le site Internet Pacitel.fr il vous sera donc possible d'y inscrire jusqu'à six numéros (fixes ou mobiles) personnels sur lesquels vous ne souhaitez plus être démarchés téléphoniquement par les entreprises dont vous n'êtes pas clients et patienter quelques semaines, environ 3 mois en fait.

Actuellement, les entreprises membres des fédérations professionnelles adhérant à l'Association Pacitel représentent 80 % des acteurs du démarchage téléphonique et l'examen du projet de loi renforçant les droits, la protection et l'information des consommateurs qui sera débattu à la fin du mois de septembre à l'Assemblée nationale devrait rendre la consultation de cette liste obligatoire.

Mais le remède est-il mieux ou pire que le démarchage ? Quand on sait que les sociétés de démarchage téléphonique pourront allègrement consulter vos numéros de téléphone, on est en droit de se poser la question.